

La Défense le 9 novembre 2005



**Union Fédérale Equipement CFDT**  
30, passage de l'Arche 92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net  
Internet : www.ufe-cfdt.org

A

Monsieur Le Ministre des Transports de  
l'Equipement, du Tourisme et de la Mer  
246, boulevard St Germain  
75007 PARIS

Objet : Examen professionnel de SAE  
Liste complémentaire

Réf : HL /2005-66

Monsieur le Ministre,

Par lettre en date du 4 novembre 2005, la Direction Générale du Personnel et de l'Administration indique le nombre de lauréats de l'examen professionnel de Secrétaire Administratif de l'Equipement sur liste principale et liste complémentaire et leur date de nomination.

Nous nous étonnons de ne retrouver que 700 noms alors que la liste fait état de 745 admis.

Quelle décision l'Administration compte-t-elle prendre pour les 45 lauréats en fin de liste complémentaire ?

Au vu des résultats satisfaisants et de nombreux ex aequo, le jury a estimé que tous les admissibles dont la note d'oral était égale ou supérieure à 14 devaient être admis à cet examen. Le jury a donc nommé 745 lauréats, il appartient à l'Administration de prendre ses responsabilités en actant la décision du jury par des nominations effectives en 2006.

Pour la CFDT, ces agents ont réussi leur examen et il nous paraît inconcevable qu'ils ne soient pas nommés. Ils se sont investis dans la préparation de cet examen exceptionnel tant attendu, il est, pour nous, hors de question que l'Administration leur demande de repasser les épreuves lors de sa prochaine organisation.

La CFDT demande que ces agents soient nommés au titre de 2006 et sollicite une audience en urgence sur ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire Général Adjoint

**Signé**

Hubert LEBRETON

Copies  
Madame Hélène JACQUOT  
Monsieur François CAZOTTES  
Madame Aude DUFOURMANTELLE